

Déclaration de bénéficiaire

Par la présente déclaration, l'assuré déclare que, en cas de décès, le/la partenaire est bénéficiaire des prestations prévues par le règlement en vigueur de la Caisse de pension de SR Technics Switzerland.

Données relatives à la personne assurée

Entreprise

Personne assurée

Nom

Prénom

Numéro AVS

Numéro d'assuré

Sexe

Date de naissance

Etat civil

Adresse

NPA et lieu

Personne bénéficiaire

Nom et prénom

Numéro AVS

756.

Sexe

Date de naissance

Etat civil

Adresse

NPA, lieu, pays

Informations relatives à la clause bénéficiaire. Veuillez cocher ce qui convient :

Nous vivons ensemble depuis le _____ sans interruption, en ménage commun à l'adresse suivante:

Rue: _____ NPA, lieu: _____

La personne assurée soutient le/la partenaire de manière substantielle.

La personne assurée et son/sa partenaire ont des enfants en commun.

→ Le droit à l'indemnité n'est examiné qu'au moment du décès.

Informations / Signatures

- ▶ Les parties ont pris connaissance du règlement de la Caisse de pension de SR Technics Switzerland et des conditions qui y sont précisées.
- ▶ Cette déclaration est à adresser à la Caisse de pension de SR Technics Switzerland du vivant de la personne assurée. Tout changement des rapports décrits par la présente doit être annoncé sans délai à la Caisse de pension de SR Technics Switzerland.

Lieu/Date

Signature

Lieu/Date

Authentification officielle de la signature de la personne assurée

Lieu/Date

Signature du/de la partenaire (sans authentification officielle)